

Changement de fournisseur électricité 2021

En 2020, la municipalité de Terre-de bord compte 12 points de livraison d'électricité pour l'ensemble des bâtiments communaux, dont les salles polyvalentes, le groupe scolaire, les églises...

Au 31 décembre 2020, conformément à la réglementation, le fournisseur Engie (ex-EDF) mettra **fin au tarif réglementé des collectivités**. Nous avons démarché des fournisseurs d'électricité selon les critères définis durant la campagne, à savoir équiper nos bâtiments d'une énergie verte française, en circuit court, durable et positive.

Pour 2021, le choix s'est porté sur le fournisseur Plüm Energie, engagé en faveur de la transition énergétique.

Plüm Energie est recensé par l'ONG Greenpeace dans son classement des « fournisseurs vraiment verts ».

Cette entreprise fournit à tous ses clients (collectivités et particuliers) une énergie 100% renouvelable, française, achetée directement à des producteurs engagés qui favorisent les emplois locaux. **Cette l'électricité est à 28% d'origine hydraulique, 36% solaire et 36% éolienne.**

Il n'y aura **pas d'augmentation du cout sur le budget 2021** car les nouveaux tarifs seront identiques à ceux de l'opérateur historique (électricité produite à base d'énergie nucléaire à 72.3% en 2016 pour Engie).